

LA SEMAINE DE VOTRE DEPUTE

du 3 au 7 janvier 2022



BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2022 !

En cette année 2022 qui commence, je tenais à vous présenter mes meilleurs vœux. Depuis notre territoire en plein cœur de l'Europe, je formule l'espoir d'une société plus fraternelle, plus bienveillante et plus intéressée envers les projets collectifs et communs qui nous rassemblent? Puisse cette année nous permettre de retrouver le sens de la vie en société. C'est le message d'espérance que j'ai envie de retenir et de partager avec vous. Du fond du cœur, à toutes et à tous, belle et heureuse année 2022 !



> PASS-VACCINAL

A la fin de l'année 2021, le Gouvernement a présenté devant le Conseil des Ministres un projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire et modifiant le code de la santé publique n°4857. Ce texte, soumis ...

[Lire la suite](#)



> VOTE DE LA LOI 3DS

En tant qu'orateur pour le groupe parlementaire Les Républicains, Raphaël Schellenberger est à nouveau intervenu à la tribune afin de prononcer l'explication de vote sur le projet de loi relatif à la ...

[Lire la suite](#)



> TRAVAILLEURS AGRICOLES

Raphaël Schellenberger s'est associé à son collègue Jean-Claude BOUCHET en cosignant sa proposition de loi visant à pérenniser l'exonération de charges patronales pour l'emploi de travailleurs occasionnels ...

[Lire la suite](#)



NUISANCES SONORES

Un décret vient d'être publié ce 4 janvier au Journal Officiel, lançant ainsi la procédure d'expérimentation de radars sonores automatisés en France. Plusieurs territoires urbains, périurbains et ruraux ont été ...

[Lire la suite](#)



REOUVERTURE DES CENTRALES A CHARBON

Alors que la tension en approvisionnement en électricité s'est très fortement accrue et pour éviter des risques de black-out qui priverait des milliers de français d'électricité, la Ministre de la Transition écologique, **Madame Barbara POMPILI a dû se résoudre à augmenter le plafond de temps de production des centrales à charbon, énergie extrêmement polluante.**

Concrètement, cela signifie que pour faire face à la demande en électricité, les centrales à charbon vont devoir produire plus, ce qui engendrera une explosion des émissions de gaz à effet de serre.

Conséquence directe de la politique énergétique menée par le Gouvernement depuis le début de ce quinquennat, cette disposition prise dans l'urgence de l'hiver illustre bien **l'absence totale d'anticipation et de stratégie du Gouvernement sur ce sujet majeur.**

Le mois dernier, la Ministre a clairement demandé à Jean-Bernard LEVY (le PGD d'EDF) de remettre en marche des réacteurs arrêtés pour maintenance afin de faire face à d'éventuelles pénuries. Celle-là même qui prônait jadis la sortie totale du nucléaire est dans l'obligation de relancer des réacteurs en maintenance en plus de devoir relancer les centrales à charbon.

Vivement avril 2022 !



La permanence parlementaire se trouve au 8 rue James Barbier à Cernay.

Le député et son équipe se tiennent à votre disposition par téléphone au 03 89 28 20 59, ou par mail à raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr